

1. ETAT CIVIL *Indiquer vos noms et prénoms tels qu'ils figurent sur votre passeport*

NOM _____ PRENOM _____

Nationalité _____ Date de naissance _____

Adresse _____

CP _____ VILLE _____

Téléphone _____ Portable _____

E-mail : _____

Adresse permanente (si différente) _____

Profession / activité _____

2. EN CAS D'URGENCE *Personne à contacter pendant le chantier (coordonnées pendant l'été)*

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

CP _____ VILLE _____ Téléphone _____

Mail _____ Portable _____

3. ASSURANCE

N° Sécurité Sociale _____

Compagnie d'assurance assurant la couverture _____ couverture groupe ERV _____

4. SANTE *À remplir avec soin*

Groupe Sanguin : _____

Régime alimentaire : _____

Condition physique : _____

Antécédents médicaux/Traitement en cours /Allergies/Asthme : _____

Date des dernières vaccinations : DT polio _____ Typhoïde : _____

5. ANGLAIS

Courant Niveau scolaire Notions Faible

6. INFORMATIONS PERSONNELLES

- Avez-vous déjà voyagé dans un pays en voie de développement ? Si oui, précisez le lieu et le contexte.

- Avez-vous une expérience associative ? Si oui, précisez.

- Avez-vous déjà travaillé en équipe ou expérimenté la vie en groupe ? Quelles difficultés avez-vous rencontrées ? Qu'avez-vous fait pour y remédier ?

- Quels sont vos besoins et vos limites en matière de confort, sommeil, climat, nourriture ?

- Comment qualifiez-vous vos facultés d'adaptation ?

7. COMPETENCES

COMPETENCES TECHNIQUES	Très bonne	Bonne	Moyenne	Aucune
Charpente / toiture / couverture				
Menuiserie				
Maçonnerie / gros œuvre				
Peinture				
Installation sanitaire / réseau d'eau				
Électricité				
Autre _____				
AUTRES COMPETENCES	Très bonne	Bonne	Moyenne	Aucune
Cuisine				
Animation				
Hygiène, santé				
Premiers secours				
Informatique / secrétariat / Gestion / RH (entourez)				
Autre _____				

8. ADHESION

La participation au chantier implique d'être membre ou parrain/marraine de l'association.

Vous êtes : Membre

Parrain-Marraine

Ni membre, ni parrain/marraine et joignez une cotisation annuelle de :

35 € pour les membres sympathisants

61 € pour les membres bienfaiteurs

Cette cotisation ne sera encaissée que si votre candidature est retenue. En cas d'annulation du chantier ou de votre participation, elle n'est pas remboursable.

9. RENCONTRE DE VOTRE FILLEUL

Nom de votre filleul (e) _____

Référence votre filleul(e) _____

Souhaitez-vous rencontrer votre filleul(e) pendant le chantier oui non

10 CERFA

Les frais engagés pour le chantier (PAF) donnent droit à une déduction fiscale de 66%. ; un reçu CERFA permet d'en bénéficier. La déduction est accordée aux participants ou aux personnes ayant payé les frais liés au chantier. Merci de préciser à quel nom le reçu CERFA doit être établi.

NOM _____ PRENOM _____

Adresse _____

CP _____ Ville _____

11 GROUPE *Si vous faites partie d'un groupe, merci d'indiquer les autres personnes avec qui vous partez*

_____	_____
_____	_____
_____	_____
_____	_____

REGLES D'ORGANISATION

Le chantier permet d'être en immersion en zone rurale et de nombreux contacts avec la population locale. Les horaires de travail sont établis en fonction des tâches à réaliser, des conditions climatiques de la région (chaleur, mousson...), et des us et coutumes locaux. Le but premier étant de mener le chantier à bien. Des visites et un trek sont prévus. La durée est fonction de l'avancement des travaux. Le programme défini avant le départ peut être modifié sur place. Le maître mot est adaptation !

Sélection

Un nombre maximum de participants est fixé par chantier. Au besoin, une sélection est opérée parmi les candidatures. Des compétences et expériences en travaux de gros œuvre ou second œuvre sont appréciées de même que les aptitudes suivantes : engagement, don de soi, ouverture, respect des coutumes locales, adaptation, sens du contact, écoute, autonomie, réactivité, sens pratique, esprit d'initiatives. Un niveau d'anglais correct est demandé.

Réunion d'information

Une réunion de préparation organisée avant le départ en chantier permet aux participants de se rencontrer ainsi que leur chef de chantier.

Financement du projet

Les participants sont invités à nous aider à collecter des fonds pour financer le projet dans lequel ils vont s'impliquer. Des sponsors peuvent être recherchés dans les réseaux privés ou professionnels (familles, amis, collègues de travail...), de leurs collectivités ou municipalités (certaines offrent des bourses) ; il est

aussi possible d'organiser des collectes (ventes de gâteaux, tombolas...). Notre équipe au siège peut indiquer comment présenter votre démarche.

Abandon en cours de chantier

Si une personne abrège sa participation en cours de chantier pour des raisons uniquement personnelles, aucun remboursement n'est effectué : elle prend en charge les frais occasionnés pour la suite de son séjour.

L'association décline toute responsabilité en cas de problème survenu après le départ du chantier. Le reçu CERFA est établi en fonction du nombre de jours travaillés, avec un minimum de 10 jours travaillés.

Prise en charge des dépenses pendant le chantier

Les activités et sorties autres que celles décidées par les organisateurs du chantier ne sont pas prises en charge par l'association. Les responsables de chantier ne sont pas habilités à payer les dépenses personnelles des participants (médicaments, photo, lessives...). Aucune avance financière ne peut couvrir les dépenses personnelles des participants.

Comportement pendant le chantier

La détention et la consommation de drogues ainsi que l'abus d'alcool sont strictement interdits.

Les participants ne peuvent pas engager l'association SolHimal ; ils orientent toute personne formulant une demande d'intervention de SolHimal vers le chef du chantier ou le bureau de Solhimal au Népal.

CONDITIONS GENERALES

- La Participation aux frais (PAF), fixée à **1700 euros** + frais de visa **95€**, comprend un droit d'inscription de 50€ et l'assurance.
- Toute annulation doit être adressée par écrit.
=> Le droit d'inscription et la cotisation de l'association ne sont alors pas remboursables.
=> Une retenue sur le règlement versé peut intervenir, variable selon la période et les conditions dans lesquelles l'annulation intervient :
 - Annulation entre 59 et 31 jours avant le départ :
Retenue forfaitaire de 250 euros.
 - Annulation dans les 30 jours avant le départ (billets déjà émis)
 - Sans possibilité de remplacement : 100% du prix du billet d'avion
 - Avec possibilité de remplacement : retenue de 250 euros pour annulation du billet et réédition d'un nouveau billet
- L'annulation du chantier à l'initiative de l'association donne lieu à un remboursement intégral à l'exception de la cotisation à l'association).
- L'interruption du chantier sur place à l'initiative du participant ne donne lieu à aucun remboursement. De même, un surcoût lié à un changement de date de départ de dernière du fait du participant (retard ou absence à l'embarquement,...) ne sera pas pris en charge.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

- J'ai pris connaissance des règles d'organisation et compris qu'il est attendu de moi une démarche volontaire :**
 - Mettre mes compétences et ma motivation au service du projet
 - Participer au chantier jusqu'à son terme
 - M'impliquer dans les travaux et dans les tâches de la vie collective (ménage, repas, vaisselle).
- J'ai bien noté que :**
 - L'acompte et la cotisation seront encaissés si ma candidature est retenue
 - Mon règlement du solde de la PAF devra être envoyé impérativement avant le départ. Dans le cas contraire SolHimal se réserve le droit d'annuler ma participation sans remboursement des sommes déjà versées.
 - Je dois prévoir suffisamment d'argent personnel pour ne pas compter sur une avance de SolHimal (pour mes dépenses personnelles et pour les activités et sorties qui n'auront pas été décidées par les organisateurs du chantier).
- Je certifie avoir donné toutes les précisions nécessaires sur mes antécédents médicaux et/ou problèmes de santé actuels.**
J'ai bien noté que le chantier implique des risques liés à l'isolement et l'éloignement des centres médicaux et m'engage à ne pas en reporter la responsabilité sur SolHimal, ses encadrants ou ses prestataires locaux.
- Je m'engage à :**
 - **M'adapter et respecter les us et coutumes locaux :** le chantier se déroule dans un pays où le mode de vie et les règles de travail sont très différentes, je ne dois pas porter de vêtements trop courts, l'inconduite sexuelle avec des personnes faisant partie des structures partenaire n'est pas tolérée et entraîne le renvoi du participant du chantier, je ne dois pas détenir ni consommer de drogues – ne pas abuser d'alcool
 - **Suivre les instructions des chefs de chantiers :** accepter les modifications de programme décidés par eux - se conformer à leurs demandes ou avis - accepter les horaires de travail établis par eux.
 - **Ne pas agir au nom de SolHimal ni engager l'association dans une quelconque activité.**

Je soussigné(e)....., atteste avoir pris connaissance des conditions générales et de participation fixées par SolHimal et les accepte toutes.

DATE

SIGNATURE (précédée de la mention « Lu et approuvé »)

Merci de retourner votre bulletin d'inscription rempli, accompagné des pièces suivantes :

- CV - Lettre de motivation - Photocopie de passeport - Certificat médical
- Chèque d'acompte à l'ordre de SolHimal (500€)
- Chèque de cotisation à l'association pour les personnes qui ne seraient ni membre ni parrain